

Master Droit des espaces et des activités maritimes Parcours Droit des activités maritimes et portuaires

Modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences 2023/2027

Ces dispositions, examinées par le conseil de Faculté des Affaires Internationales du 26/06/2025 complètent les Modalités Générales de Contrôle des Connaissances 2023/2027 votées en CFVU le 25/09/2025.

1. Contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sur la maquette du Master.

Ces modalités sont susceptibles d'être modifiées d'une année à une autre. Le contrôle continu peut prendre des formes variées : exposé, travaux de groupe, travaux à domicile, interrogation... Il donne lieu à une note de contrôle continu ou à une bonification de la note de l'épreuve terminale.

Le contrôle continu des aptitudes et des connaissances est obligatoire dans les unités assorties de travaux dirigés. Dans ces unités, le contrôle continu et le contrôle terminal sont affectés d'un coefficient 1 et représentent donc chacun 50% de la note finale dans la matière. Le contrôle continu comporte au moins une épreuve sur table d'une durée minimale d'1h30, réalisée dans les conditions de l'anonymat, dont la nature est fixée par l'enseignant chargé du cours correspondant.

Certaines matières dans une même UE peuvent faire l'objet d'épreuve(s) distincte(s) ou d'épreuves commune(s) lors du contrôle terminal.

La matière « méthodologie de la recherche » et l'UE 9 « culture maritime » ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note : elles sont simplement validées si la participation de l'étudiant est satisfaisante. La validation donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants.

Les coefficients sont les suivants :

[S1]

UE 1 : 3

UE 2 : 3

UE 3 : 1

[S2]

UE 4 : 2

UE 5 : 1

UE 6 : 2 (en son sein, le mémoire a un coefficient de 4, l'anglais juridique, un coefficient de 1) [S3]

UE 7 : 3 (en son sein, la matière « protection de l'environnement marin a un coefficient de 2, les autres un coefficient de 1)

UE 8 : 3

UE 9 : 1

[S4]

UE 10 : 1

UE 11 : 1

Au sein de chaque UE, sauf mention contraire ci-dessus, les coefficients des matières sont de 1.

En première année de Master, les semestres 1 et 2 se compensent. Il en est de même des semestres 3 et 4, en seconde année.

Pour chaque semestre, les Unités se compensent entre elles.

À l'intérieur de chaque Unité, les notes se compensent. Les Unités dans lesquelles les étudiants ont obtenu la moyenne sont définitivement acquises et sont capitalisées.

2. Sessions d'examens :

1^{re} année : Les dates de sessions d'examens sont déterminées par le Département de Droit et l'UFR des Affaires internationales.

2nde année : La session d'examens pour le premier semestre a lieu au plus tard avant les vacances de Noël (délibération en janvier), celle du second semestre, pendant la seconde quinzaine de mars (délibération fin mars).

3. Encadrement du stage professionnel :

Le stage se déroule sous la responsabilité d'un enseignant-référent (choisi parmi les enseignants du Master 2) et du maître de stage (parmi le personnel de l'entreprise ou de l'institution d'accueil).

L'enseignant-référent est en principe un enseignant-chercheur (universitaire) en droit ou sciences politiques. Il peut aussi être un praticien du droit enseignant dans le master (sauf à ce qu'il exerce aussi la fonction de maître de stage).

D'une durée d'au moins deux mois, le stage est en principe effectué de début avril à fin juin (stage « court »). Toutefois, sur autorisation du (des) responsable(s) pédagogique(s) du master 2, il peut se prolonger l'été, jusqu'au 30 septembre au plus tard (stage « long »), ou il peut s'effectuer à d'autres périodes de l'année universitaire. Deux stages « courts » sont envisageables.

Chaque stage doit être approuvé par le(s) responsable(s) pédagogique(s) du Master 2, et doit donner lieu à la signature d'une convention de stage, signée en trois exemplaires par le représentant de l'entreprise, par le stagiaire, et par le Doyen de l'UFR des Affaires internationales.

Une grille d'évaluation permet au maître de stage d'apprécier le travail du stagiaire. Des visites de l'entreprise qui accueille le stagiaire peuvent être organisées.

3. Rapport de stage :

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport d'une soixantaine de pages (interligne 1,5 maximum ; non compris les annexes ni les notes de bas de page). Le rapport présente l'entreprise ou l'institution où s'est effectué le stage, les tâches confiées au stagiaire et les apports juridiques qu'il en a tirés. Un tiers au moins du rapport doit être consacré à l'étude approfondie d'un problème juridique rencontré par l'étudiant pendant le stage.

La rédaction du rapport (élaboration du plan, éléments de contenu) par l'étudiant s'effectue selon les modalités déterminées par les co-encadrants (enseignant référent et son maître de stage).

4. Soutenance du stage:

Le rapport de stage donne lieu à une soutenance (notée sur 20) qui est organisée par l'enseignant-référent et le maître de stage. La date de la soutenance est déterminée par les parties ; elle intervient en règle générale au début du mois de juillet en ce qui concerne les stages « courts » ou bien courant septembre pour les stages « longs ».

Le jury de soutenance du mémoire de fin d'année comprend au minimum le maître de stage et l'enseignant-référent.

Dans l'hypothèse où l'enseignant-référent est un praticien du droit, le jury doit comprendre en outre un enseignant-chercheur.

En principe, la soutenance se tient en présence de l'ensemble des membres du jury et de l'impétrant. Lorsque des circonstances exceptionnelles le justifient, elle peut se tenir en visio-conférence.

Diplôme : Master 1 Droit des espaces et des activités maritimes parcours Droit des activités maritime et portuaires
Etape (VET) : AMDP

		Semestre 1 - 6MDAP1									
Année	Diplôme	Code Matière	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualisé avec
M1	DAMP	6MDM11	UE 1 Matières fondamentales		13	4					
M1	DAMP	UMDM111	Droit international privé	FR	6,5	6,5	30		CC+CT écrits	Jean-Michel JUDE	M1 C/JDIA
								16		Joffrey CHIGNARD(*2)	
M1	DAMP	UMDM122	Droit maritime	FR	6,5	6,5	30	16	CC+CT écrits	Baptiste ALLARD	M1 DIA/CT/E NSAM
								16		Baptiste ALLARD + TD	
M1	DAMP	6MDM12	UE 2 Matières de spécialisation		14	4					
M1	DAMP	UMDM112	Droit des entreprises en difficulté	FR	3	3	30		CT écrits	Géraldine FLEURY-LE GROS /	M1 C/JDIA (écrit, TD)
M1	DAMP	6MDM124	Histoire du droit maritime	FR	3	3	20		CT oral	Alix RODET-PROFIT	
M1	DAMP	UMDM121	Arbitrage, conciliation et médiation	FR	2	2	18		CT écrit	Baptiste ALLARD / Pierre CAPELLE	M1 CJ
M1	DAMP	UMDL123	Droit international de la mer	FR	3	3	22			Cassandra GENONCEAU	ENSAM
M1	DAMP	UMDM125	Géopolitique de la Mer	FR	3	3	20		CT écrit	Pierre CHABAL	ENSAM
M1	DAMP	6MDM13	UE 3 Matières transversales		3	1					
M1	DAMP										
M1	DAMP	UMDM131	Anglais juridique	EN	2	2	18		CC oral/écrit	Kristina PIPKIN (écrit et orale)	M1 DIA
M1	DAMP	UMDM134	Méthodologie de la recherche (+Crédits recherches documentaires)	FR	1	1	6		Mémoire	Baptiste ALLARD	M1 CT
Total semestre 1					30		170	72			

Semestre 2 - 6MDAP2											
Année	Diplôme	Codes	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualis- à avec
M1	DAMP	6MDM21	UE 4 Matières fondamentales		14	4					
M1	DAMP	UMDM211	Droit public économique	FR	7	1	33		CC+CT écrits	Edouard DENIS Edouard DENIS	M1 CT
								16			
M1	DAMP	UMDM212	Contrats spéciaux	FR	7	1	30	16	CC+CT écrits	Emmanuel BRIDENNE	M1 C/JDIA
M1	DAMP	6MDM22	UE 5 Matières de spécialisation		6	2					
M1	DAMP	UMDM224	Droit des assurances	FR	3	1	20		CT écrit	Claire HUMANN	M1 CJ
			Choix option (1 matière parmi 3) :		3	1					
M1	DAMP	UMDM221	Droit comparé	FR	3	1	20		CT oral	Jean-Marc ROY	M1 DIA/CT
M1	DAMP	UMDM222	Droit du commerce international	FR	3	1	22		CT écrit	Jean Michel JUDE	M1 DIA
M1	DAMP	UMDM223	Droit de l'environnement	FR	3	1	24		CT écrit	Marine CHOUQUET	
M1	DAMP	6MDM23	UE 6 Matières transversales		10	3					
M1	DAMP	6MDM232	Rédaction d'un mémoire de recherche droit maritime ou droit de la mer	FR	8	4			CT écrit	Baptiste ALLARD/Nicolas GUILLET et autres enseignants	
M1	DAMP	UMDM231	Anglais juridique	EN	2	1	18		CC oral/écrit	Kristina PIPKIN (écrit et orale)	M1 DIA
			Total semestre 2		30		149	50			
			Total année		60		319	122			

EVALUATIONS

Session 1				Session 2			
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluat	Coef CT		
Galop cas pratique 2h et 30mn de Questions	1	écrit 3h	1	écrit 3h	1		
CC écrit 3h	1	écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		Oral	1	Oral	1		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		?	1		1		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
CC oral/écrit	1						
		Mémoire a rendre au semestre 2					

Session 1				Session 2			
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluat	Coef CT		
1 CC écrit 3h	1	écrit 3h	1	écrit 3h	1		
écrit 3 h + note de participation aux TD	1	écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		écrit 2h	1	écrit 2h	1		
		oral	1	oral	1		
		Ecrit 2h cas pratique	1	Ecrit 2h cas pratique	1		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		Mémoire à rendre					
CC oral/écrit	1						

Diplôme : Master 2 Droit des espaces et des activités maritimes parcours Droit des activités maritime et portuaires
Etape (VET) : AMDM2

Semestre 3 - 6DMAP3														
Année	Diplôme	Code Matière	Eléments pédagogiques				Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualis- A avec
M2	DAMP	6MDM31	UE 7 Mer et activités maritimes				FR	17	6					
M2	DAMP	UMDM311	Droit pénal de la mer				FR	1	1	15		CT écrit	Jean Christophe IZARD	ENSAM
M2	DAMP	UMDM312	Protection de l'environnement marin				FR	4	2	26		CC	Marie ROTA	ENSAM
M2	DAMP	UMDM313	Droit portuaire				FR	3	1	20		CT écrit	Marine CHOUQUET	ENSAM
M2	DAMP	UMDM314	Droit des pêches				FR	3	1	20		CT écrit	Joël DAVO	ENSAM
M2	DAMP		Choix option (1 matière parmi 2) :					2	1	18				
M2	DAMP	UMDM315	Droit du littoral				FR	2	1	18		CT oral	Xavier BRAUD	ENSAM/ M2 CT/ M2 DIA
M2	DAMP		Global Law				FR	2	1	18			Baptiste ALLARD	
M2	DAMP	6MDM32	UE 8 Transports maritimes					15	6					
M2	DAMP	UMDM321	Droit des douanes				FR	3	1	22		CT écrit	Sylvie GUILLERMIN	M2 DIA
M2	DAMP	6MDM322	Droit des transports maritimes				FR	5	2	32		CT écrit	Grégory LEBOT	
M2	DAMP	6MDM323	Assurances maritimes				FR	5	2	32		CT écrit	Natalie JOIGNANT / Franck DOLLFUS	
M2	DAMP	6MDM415	Anglais maritime				EN	2	1	18		CT oral	Paul SARTRE	
M2	DAMP	6MDM33	UE 9 Culture maritime					2	1					
M2	DAMP	UMDM331	Géomorphologie du littoral				FR	0,4	1	6			Anne Dupernet, Maître de conférences, Géologie, ULHN	M2 ENSAM
M2	DAMP	UMDM332	Biologie marine				FR	0,4	1	6			Joëlle Leray, Professeur, Biologie, ULHN	M2 ENSAM
M2	DAMP	UMDM333	Energies marines renouvelables				FR	0,4	1	6			Damien Levallois, Directeur de projet parcs éoliens en mer, DREAL Normandie	M2 ENSAM
M2	DAMP	UMDM334	Pollution maritime				FR	0,4	1	6			Christian Cosse, Président de Crisis&Risk Management / avec Jean-Christophe Buringt, Inspecteur régional 1re classe des douanes	M2 ENSAM
M2	DAMP	UMDM335	Le rôle du capitaine de navire				FR	0,4	1	6			Commandant Pierre Blanchard (Président de l'AFCAN)	M2 ENSAM
Total semestre 3								34		269				

Semestre 4 - 6MDAP4											
Année	Diplôme	Codes	Eléments pédagogiques	Langue	ECTS	Coef	CM	TD	Modalité évaluation	Enseignants	Mutualis à avec
M2	DAMP	6MDM41	UE 10 Matières de spécialisation		12	3	90				
M2	DAMP	6MDM411	Droit fluvial	FR	2	1	15		CT écrit	Nicolas GUILLET	
M2	DAMP	6MDM412	Droit maritime approfondi	FR	2	1	15		CT écrit	Baptiste ALLARD	
M2	DAMP	6MDM413	Manutention portuaire	FR	2	1	15		CT écrit	Joaquim RISSETTO	
M2	DAMP	6MDM414	Arbitrage maritime	FR	2	1	12		CT oral	Christian HUBNER	
			Choix option (1 matière parmi 2) :		2	1					
M2	DAMP	UMDM324	International transport	FR	2	1	15		CT écrit	Baptiste ALLARD	M2 DIA
M2	DAMP	UMDM316	Contentieux international	FR	2	1	18		CT écrit	Pierre CAPELLE	M2 DIA/ M2 CJ
M2	DAMP	6MDM416	Procédures douanières	FR	2	1	15		CT écrit	Sylvie GUILLERMIN	
M2	DAMP	6MDM42	UE 11 Stage professionnel avec rapport de satage		18	3					
M2	DAMP	6MDM421	Stage professionnel (2 à 6 mois)		18						
			Total semestre 4		30		195	0			
			Total année		64		464	0			
			Total Master		124		783	122			

EVALUATIONS

Session 1				Session 2			
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluat	Coef CT		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
présentation d'un travail fait en groupe (1 note sur l'écrit oral +	1	écrit 1h30	1	écrit 1h30	1		
		écrit 2h	1	écrit 2h	1		
		oral	1	oral	1		
		écrit 2h	1	écrit 2h	1		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		écrit 1h30	1	écrit 1h30	1		
		écrit 1h	1	écrit 1h			

Session 1				Session 2			
Modalité CC	Coef CC	Modalité CT	Coef CT	Modalité Evaluat	Coef CT		
		écrit 3h	1	écrit 3h	1		
		écrit 2h	1	écrit 2h	1		
		oral	1	oral	1		
		écrit 2h	1	écrit 2h	1		